

UREYE

Mon village



SCANIA

Fire
Technics

E101

ZONE DE SECOURS
HESBAYE

MAGIRUS



MAGAZINE D'INFORMATION
COMMUNAL
MARS 2025

X



Chères Orétoises, chers Orétois,

C'est en m'ancrant solidement dans le moment présent afin d'occulter les discours alarmants dont les médias nous inondent que je vous adresse cet édit.

Le soleil nous a généreusement accompagnés durant ces vacances scolaires, adoucissant nos journées et nous dotant d'un regain d'énergie. J'espère que vous avez tous pu profiter de ces bons moments, petits et grands.

En février, le budget 2025 a été voté plus tardivement que les autres années afin que les nouveaux élus puissent participer à son élaboration en janvier. Malgré les gros chantiers en cours, nous avons pu dégager 51 projets. 250 000 € sont notamment prévus pour poursuivre la réfection des voiries à savoir, pour cette année, la rue de la Forge, la rue de Pousset, la rue de Ramkin (bas), une partie de la rue de Hopmael et continuer la rénovation de la rue Louis Maréchal à Grandville.

Concernant la lutte contre les inondations, une somme de 60 000 € a été allouée pour divers travaux et aménagements. Comme promis, une commission « P.L.U.I.E.S. » va être créée dans les prochaines semaines. Plus d'informations en page 19.

En mai débutera le gros chantier d'aménagement de la rue de la Cité. Bien des désagréments pour les riverains et les usagers de l'école communale et du complexe sportif en général sont à craindre. Je fais donc appel à votre extrême patience et à votre sens de l'organisation. En pages 14 et 15, vous trouverez un plan détaillé des phases d'aménagement ainsi que l'organisation de la mobilité qui en découlera.

À l'école communale, les travaux avancent dans le respect du planning annoncé. Les nouvelles classes seront accessibles à la prochaine rentrée scolaire.

Nous espérons débiter les travaux en face de la crèche et ceux de la place de Lens-sur-Geer dans le courant du quatrième trimestre 2025.

Je terminerai en vous souhaitant de cultiver l'espoir, l'unité et la résilience face à l'actualité qui alimente une inquiétude légitime ! Profitez des beaux jours ensoleillés.

Bonne lecture à toutes et tous !

*Votre Bourgmestre,
J.M. Daerden*



SOMMAIRE

Edito & sommaire	page 3	Fil des saisons	page 9	Santé et mieux-être	page 22
Communications	page 4	Sport	page 13	La recette	page 23
Sécurité	page 6	Travaux	page 14	Le grand livre	page 23
Vie communale	page 7	Environnement	page 18		
BENEO	page 9	Partenaires	page 20		

COMMUNICATIONS

Grippe aviaire dans nos régions

Comment réagir si vous trouvez un oiseau mort ?

L'AFSCA demande à tous les éleveurs de volailles d'être vigilants et de consulter un vétérinaire lorsque leurs oiseaux sont malades ou meurent subitement. **Les oiseaux morts ou malades ne doivent pas être touchés.** Il est conseillé à toute personne en contact étroit avec des volailles ou des oiseaux de se laver soigneusement les mains à tout moment.

Les oiseaux morts dans la nature peuvent être signalés en appelant le numéro gratuit 0800/99 777. L'animal pourra alors être recueilli et examiné.

L'AFSCA rappelle que les œufs et la viande de volaille ne présentent aucun risque pour l'homme et peuvent être consommés en toute sécurité.



le chemin le plus court
vers votre permis de conduire

BelDrive

La plateforme en ligne pour demander votre permis de conduire

Lancée le 19 octobre 2022 par le SPF Mobilité et Transports, la plateforme BelDrive veut permettre aux citoyens d'introduire leur demande de permis de conduire en ligne et ainsi répondre à deux besoins essentiels de nombreux citoyens belges : gain de temps et réduction des contraintes administratives. Ce service offre de nombreux avantages :

SIMPLICITÉ : une interface utilisateur intuitive qui permet de renouveler aisément son permis de conduire,

ACCESSIBILITÉ : une application disponible 24h/24 et 7j/7, depuis n'importe quel endroit et utilisable tant à partir d'un ordinateur que d'une tablette ou même d'un smartphone,

GAIN DE TEMPS ET DE DÉPLACEMENT : plus besoin de se déplacer deux fois jusqu'à l'administration communale.

Pour le moment, la plateforme permet de traiter les demandes de permis de conduire provisoires et de renouvellement des permis de conduire définitifs catégorie A et B.

À l'avenir, l'ensemble des demandes de permis de conduire tous modèles confondus (permis provisoires, renouvellement, différentes catégories, etc.) sera intégré à la plateforme.

Prix des permis de conduire à Oreya (année 2025)

Provisoire (quelle que soit la catégorie) : 22,00 €

Définitif (quelle que soit la catégorie) : 22,00 €

Les permis de conduire internationaux doivent toujours faire l'objet d'une **demande en personne** auprès du service population et coûtent 18,00 €.

Se connecter à BelDrive



<https://beldrive.mobilit.fgov.be/>

Découvrir en vidéo



https://www.youtube.com/watch?v=qDne_Wy9kZY

Validité des titres d'identité (rappel)

Cartes d'identités et passeports

À l'approche des vacances de printemps et des grandes vacances de l'été, le service population vous rappelle de **vérifier la validité administrative** de vos titres d'identité !

Une carte d'identité ou un passeport périmé peut mettre en péril votre voyage, soyez prévoyant. Un enfant belge de moins de 12 ans doit également posséder un titre d'identité pour voyager hors de la Belgique (Kids ID ou passeport).

Compiqué de venir durant nos heures d'ouvertures ?

Profitez de nos ouvertures tardives **jusque 19 heures** les premiers lundis ouvrables de chaque mois. La prochaine tardive aura lieu le **lundi 7 avril**.

ATTENTION : seul le service population ouvre tardivement, les autres services (état civil, environnement, urbanisme, communication, etc) ferment aux heures habituelles.



Un "couac" lors de la collecte des déchets à votre porte ?

Une information d'INTRADEL



Accès direct au formulaire de réclamation



Quelques raisons qui peuvent expliquer l'absence de collecte de vos déchets :

Déchets sortis trop tard ?

Les collectes démarrent à 6h00.

Les déchets doivent être mis à rue après 18h la veille de la collecte ou avant 6h le jour même.

Ne vous fiez pas à l'heure de passage habituel : un changement d'équipe, des travaux, ou tout autre imprévu peuvent entraîner un passage anticipé ou retardé.

En période de canicule, les collectes sont susceptibles de débuter dès 5h du matin.

Si le camion est déjà passé, veuillez rentrer vos déchets et les présenter à la prochaine collecte.

Neige, verglas, travaux ?

Si le camion n'a pas pu accéder à votre rue, veuillez rentrer vos déchets et les présenter à la prochaine collecte. Tous les jours, des dizaines de tournées sont prévues, il n'est donc pas possible de « rattraper » le lendemain ce qui n'a pas été fait la veille.

S'il y a des travaux dans votre rue et que rien n'a été prévu pour la collecte des déchets, veuillez contacter la commune ou Intradel.

Erreur de tri ?

Vous avez reçu une « main rouge » sur vos PMC ou vos Papiers-Cartons ? Un accroche conteneur noir sur votre conteneur vert ?

Vos PMC, PC ou déchets organiques ont été refusés pour cause de mauvais tri, vous devez retrier vos déchets et les présenter à la prochaine collecte.

Pour toute question sur le tri, veuillez consulter le site internet www.intradel.be ou contacter le call center d'Intradel au 04/240.74.74. ou intradel@intradel.be.

Problème technique ?

S'il y a un accroche conteneur jaune sur votre conteneur, cela signifie qu'il y a eu un problème technique lors de la vidange. Veuillez dans ce cas également contacter Intradel au 04/240.74.74 ou par mail à info@intradel.be afin de programmer la réparation ou le remplacement de votre conteneur.

Déchets peu visibles ou sur terrain privé ?

Déposez les déchets de manière visible, le long de la voie publique. Les déchets placés sur un terrain privé ou dans une allée ne seront pas collectés.

Oubli du collecteur ?

Si vous avez respecté les consignes et horaires de dépôt et que vos déchets n'ont pas été collectés, n'hésitez pas à remplir le formulaire de réclamation des collectes porte-à-porte disponible sur www.intradel.be. Vous pouvez également introduire votre réclamation auprès d'Intradel au 04/240.74.74.

Faites-le au plus tard le lendemain du jour de la collecte (excepté pour le vendredi). Les réclamations reçues après cette date ne seront peut-être pas prises en compte.

La Zone de Police de Hesbaye a un nouveau chef de corps !

Bienvenue à Mr Jean-Luc Lentz !

Jean-Luc Lentz est devenu le nouveau chef de corps de la zone de police de Hesbaye, succédant à André Jamers, qui occupait ce poste depuis sept ans. La cérémonie de prestation de serment a eu lieu le 16 décembre 2024 à l'hôtel de ville de Waremme.

M. Lentz a débuté sa carrière à la police de Seraing et était, jusqu'à récemment, chef de corps adjoint de la zone de police de la Basse-Meuse. Il est désormais à la tête de la zone de police de Hesbaye, qui couvre 199 kilomètres carrés et compte 44 000 habitants, incluant la commune d'Oreye.



Prestations de serments des conseillers de police orétois

Dylan Dassy et Jean-Pierre Radoux

À la présidence du Conseil de police pour un an, le bourgmestre de Crisnée Philippe Goffin a reçu la prestation de serment de nos deux conseillers orétois, Dylan Dassy et Jean-Pierre Radoux, en tant que conseillers de Police. Pour l'occasion, Monsieur le Ministre de l'Intérieur Bernard Quintin était également présent.



Nouveaux camions pour les pompiers de Hesbaye

En cette année anniversaire, la zone de secours de Hesbaye est fière de vous annoncer l'arrivée de deux nouveaux camions auto-échelle Scania-Magirus M32L-AS.

Ces véhicules de dernière génération, basés à Waremme et Hannut, permettront à nos pompiers d'intervenir efficacement pour :

- La lutte contre les incendies ;
- Les sauvetages en hauteur ;
- Les travaux techniques spécialisés.

Bernard de Sart prête serment

Officiellement au Collège communal



C'est officiel ! Lors du dernier conseil communal, le Président du CPAS - monsieur Bernard de Sart - a prêté officiellement serment devant monsieur le Bourgmestre et intègre donc le Collège communal.

Ses compétences au sein du Collège sont les suivantes : affaires sociales, économie sociale, finances, petite enfance, crèche, personnes handicapées et égalité des chances.

Au budget 2025...

Les grandes thématiques

Le budget 2025 a été présenté au Conseil communal.

Voici les grands points qui le composent, tant en recettes qu'en dépenses :

- Lutte contre les inondations
- Rénovations de parties de voirie
- Augmentation de la dotation communale au profit de la Zone de Police de Hesbaye
- Remplacement des filets du club de football orétois
- Installation d'un nouveau columbarium dans le cimetière de Grandville
- Vente du bâtiment de l'ancienne poste située rue des Combattants
- Aménagements des abords de la crèche communale et de la place de Lens-sur-Geer



Mission accomplie !

Les distributeurs de banque sont opérationnels à 100% !

"Ça y est !", "Enfin !" ou encore "Hallelujah" comme l'a dit notre Bourgmestre sur les réseaux sociaux...

Un service essentiel de proximité fait son grand retour à Oreye.

Les distributeurs de billets Batopin sont installés au carrefour de la Grand'Route, de la rue Louis Maréchal et de la rue de la Westrée.

Seuls les retraits d'espèces sont autorisés, il n'est pas possible d'y faire vos dépôts/versements pour des raisons de sécurité.

Machines vides ? Revenez un peu plus tard, Batopin veille à ce que les distributeurs soient régulièrement alimentés.



Mesurer le bruit des avions

Un engagement de la SOWAER pour la qualité de vie des citoyens

Depuis plus de 20 ans, la SOWAER est chargée par le Gouvernement wallon du suivi d'un vaste programme de mesures environnementales visant à encadrer le développement des aéroports wallons tout en préservant la qualité de vie des riverains.

Ce programme repose sur deux outils importants :

- Les **plans d'exposition au bruit (PEB)**, qui tiennent compte d'un développement des aéroports à 10 ans afin de prévoir des mesures de protection pour les riverains (acquisition, insonorisation,...).
- Les **plans de développement à long terme (PDLT)**, qui fixent la limite de développement maximum des aéroports.

Une surveillance sonore renforcée : sonomètres fixes et mobiles

Pour mesurer le niveau de bruit autour des aéroports wallons, deux types d'instruments sont utilisés :

1. **Les sonomètres permanents** : Ce sont des appareils fixes installés principalement dans le plan de Développement à Long Terme. Ils permettent de suivre en continu les niveaux de bruit au fil du temps.
2. **Les sonomètres mobiles** : Ces appareils sont placés temporairement à la périphérie des zones du plan

d'exposition au bruit. Ils permettent de mesurer le bruit à différents endroits et moments pour détecter si des quartiers sont soumis à des niveaux de bruit plus important que prévu.

En 2020, certaines communes situées à proximité des aéroports, mais en dehors des zones prévues par le **Plan de Développement à Long Terme**, ont exprimé leurs préoccupations concernant l'augmentation du bruit dû au trafic aérien. Pour répondre à ces inquiétudes, le Gouvernement wallon a autorisé l'installation de **sonomètres temporaires** dans ces communes. Ces appareils mesurent le bruit sur une période donnée afin de mieux comprendre l'impact du trafic aérien. L'objectif est de fournir des données objectives sur les nuisances sonores, pour mieux les gérer. La SOWAER a été désignée pour suivre et coordonner cette démarche.

Des résultats concrets pour une meilleure gestion du bruit

La commune d'Oreye a ainsi sollicité la SOWAER et a bénéficié, dès le mois de décembre 2023, de deux sonomètres gratuits installés sur des sites communaux pendant 14 jours représentatifs de l'activité aéroportuaire sur une année pour objectiver le bruit. Ils étaient plus précisément situés :

- À l'église de Bergilers (rue du Bailly)
- À la maison communale (rue de la Westrée)

Ces mesures ont été réalisées par un bureau d'acoustique indépendant et agréé, puis analysées par la SOWAER. Le 31 janvier 2025, les résultats ont été présentés au Collège communal.

On constate que **toutes les données récoltées par les deux sonomètres sont inférieures à 77 dB(A)**, qui est le seuil maximal fixé de nuit en dehors des zones du plan de développement à long terme.

Grâce à cette initiative qui peut être réalisée tous les deux ans, la commune dispose d'éléments concrets pour continuer à veiller au respect de votre qualité de vie.

Pour votre parfaite information, la présentation est disponible sur demande auprès de votre administration communale.

Pour toute autre question, le service information de la SOWAER est également à votre disposition :

Sowaer environnement Liège
Aéroport de Liège
Bâtiment n°50 – 2ème étage
4460 GRACE-HOLLOGNE
N° gratuit : 0800/25 747
infoliege@sowaer.be – www.sowaer.be
Bureaux accessibles sans rendez-vous



Voeux du personnel

Un rendez-vous annuel incontournable

Ce 10 janvier, l'ensemble du personnel travaillant pour la commune s'est réuni pour célébrer la nouvelle année et partager un repas dans un esprit de convivialité et de bonne humeur.

Après un discours émouvant du Bourgmestre, saluant la mémoire des collègues disparus durant l'année, le personnel a pu se régaler d'un plat de couscous préparé avec beaucoup de talent par un traiteur marocain.



De l'usine d'Oreye au groupe BENEEO

Dans le premier article de notre rubrique BENEEO, nous vous présentions au printemps 2023 l'histoire de l'usine BENEEO d'Oreye : depuis ses débuts en tant que sucrerie, en passant par sa reconversion vers la fabrication d'inuline et d'oligofructose à partir de racines de chicorée, et son intégration au groupe BENEEO.

Mais qui est BENEEO ?

Le groupe BENEEO développe et produit des ingrédients fonctionnels d'origine végétale et naturelle, dans les domaines de l'alimentation humaine, de l'alimentation animale et des produits pharmaceutiques. En soutenant la santé et en optimisant le goût et la texture, ces ingrédients fonctionnels contribuent à améliorer les propriétés nutritionnelles et techniques d'une grande variété de produits : confiserie, biscuits, produits laitiers, boulangers et céréaliers, boissons...

Créée en 2007, BENEEO est active dans plus de 80 pays, emploie plus de 1 200 salariés et dispose de six sites de production situés en Allemagne, en

Belgique, au Chili, en Italie et aux Pays-Bas.

Mais, si tout comme notre usine d'Oreye, celle au Chili produit des fibres fonctionnelles à partir de racines de chicorées, il n'en est pas de même pour les autres sites de production du groupe

Dans ses usines de Wijnmaal (Louvain) et d'Italie, BENEEO transforme diverses variétés de riz en amidons, farines et protéines de riz hautement digestibles et d'origine naturelle. Particulièrement polyvalents, ils sont utilisés dans de nombreuses applications pour améliorer le goût et la texture, ainsi que dans des formulations sans gluten et sans lactose.

Le site allemand de BENEEO produit de l'Isomalt, le seul substitut de sucre issu de la betterave sucrière, et du Palatinose™, qui fournit une énergie glucidique complète de manière équilibrée et durable. On y produit également l'excipient galenIQ™, un Isomalt de haute qualité destiné spécifiquement à l'industrie pharmaceutique.

Une seconde usine est actuellement en fin de construction sur ce site pour la production de protéines végétales à partir d'une légumineuse, la féverole.

Acquise par BENEEO en 2022, la société néerlandaise Meatless® fournit des solutions végétales à base de riz, de fèves, de quinoa, de pois ou de blé qui servent de texturants pour les substituts de viande et de poisson.

BENEEO contribue ainsi, avec ses clients, fournisseurs et partenaires, à une meilleure nutrition et santé.



AU FIL DES SAISONS



Balade Gourmande

Une organisation du CLAP Bergilers

La Balade Gourmande, organisée par le CLAP Bergilers, avait cet année pour thème L'Alsace.

Les promeneurs étaient invités à déambuler dans les rues de Bergilers sur +/- 4 km, entrecoupés de 7 étapes gourmandes.

L'édition 2024 fut encore un franc succès auprès de la population.

Bravo au CLAP et à l'année prochaine !





Un événement d'envergure à venir ! 31/05/2025

Une grande table sera dressée sur une partie du Sentier des Princes, sous l'ombre bienveillante des arbres bordant le chemin. Un élégant nappage, des décorations soignées et un éclairage chaleureux viendront sublimer ce cadre enchanteur, mettant en valeur le Geer et son environnement naturel.

Chaque convive est invité à apporter son propre repas, ses boissons et sa vaisselle, dans l'esprit d'un pique-nique convivial et raffiné. Un bar sera également mis à disposition pour ceux qui le souhaitent, proposant une sélection de vins et de bières de qualité ainsi que les softs les plus courants.

Pour accompagner cette belle soirée, une ambiance musicale viendra agrémenter ce moment de partage et de convivialité.

Infos pratiques

ADRESSE : Rue des Combattants, au niveau du n° 78 | Sentier des Princes via la Rue de Liège et le Chemin des Étoiles

DÉBUT DE LA SOIRÉE : 18h

INFOS & RÉSERVATIONS :
lagrandetable@ik.me
0491/55.93.09

Entrée gratuite – Sur réservation uniquement (places limitées à 250 couverts)

Afin de préserver l'harmonie de l'événement, nous invitons tous les participants à être présents dès le début de la soirée pour partager ensemble ce repas unique qui débutera au son du gong à 20h00.

En cas de mauvais temps

L'événement ne pouvant être couvert, il sera annulé une semaine à l'avance et reporté à une date ultérieure.



Classes de neige

Les sixièmes années sur les pistes !

Les élèves de sixième primaire de l'école communale ont vécu une classe de neige inoubliable en Italie. Entre découvertes, apprentissages et moments de partage, ce séjour restera gravé dans leur mémoire.

Merci aux enseignants pour leur accompagnement dans cette belle aventure, qui a permis aux enfants de profiter des joies de l'hiver et de renforcer leurs liens d'amitié



Féerie de Noël

Un Noël magique à la ferme Gerbehaye

Privés de Petit train ce Noël, nos élus ont fait preuve d'inventivité pour célébrer Noël tous ensemble.

Vin chaud ou chocolat chaud en main, vous avez pu assister à l'arrivée du Père Noël ou encore assister à une représentation scénique.

Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine !



Marché de Noël des enfants

Le Centre Sportif a accueilli les petits marchands



Le Centre Sportif s'est transformé en véritable marché de Noël grâce aux élèves de l'école communale, venus proposer leurs créations artisanales, chocolats et boissons réconfortantes.

Les incontournables saveurs des fêtes étaient aussi au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Bravo à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement ! Nous vous souhaitons encore plus de succès pour la prochaine édition.

Carnaval des enfants

Une organisation de l'école et des parents d'élèves

Cotillons, serpentins, confettis et déguisements étaient de mise pour célébrer le Carnaval juste avant le début des vacances de Printemps !

Grandville a vibré sous les rires de joie des enfants ! Merci aux personnes impliquées dans l'organisation, c'était encore une fois du bon travail !



SALON D'ART

Les 23,24 et 25 mai 2025

Hall omnisports

Rue de la Cité 18 à 4360 OREYE

Happy Art vous invite à son exposition annuelle collective
Plus de 70 artistes seront présents et se feront un plaisir de
vous y accueillir.

Le 23 mai 2025, vernissage à 18h30

Le samedi 24 mai de 13h à 20h

Le dimanche 25 mai de 11h à 18h

Remise des prix le dimanche à 17h30

NOSTALGIE
ENTREE GRATUITE



Happy Art

Le RDV des artistes

Happy Art vous invite à son exposition annuelle collective au Centre Sportif.

Plus de 70 artistes seront présents et se feront un plaisir de vous accueillir.

Vernissage le 23 mai à 18h30

Expo le 24 mai (13h à 20h) et le 25 mai (11h à 18h)

Remise des prix le 25 mai à 17h30.

Entrée gratuite.



Jogging cross du WACO

Waremmes Athletic Club Oreye

C'est sous un magnifique ciel bleu qu'à eu l'édition 2025 du jogging cross organisé par notre club d'athlétisme local, le WACO.

Nous les félicitons pour leur organisation au top et leur souhaitons autant de succès en 2026.



Les Marcheurs Orétois

Une marche tous les 3^{ème} dimanches du mois.

Possibilité de covoiturage.

RENSEIGNEMENTS : André BERWAERT (0477/429.139)

a.berwaert@gmail.com



Sakura Yoga

Tous les jeudis de 10 à 11 heures à la salle des fêtes de Grandville.

RENSEIGNEMENTS : Barbara VIVARELLI (0484/129.354)

sakura.yoga.74@gmail.com

Cardio-step

Tous les jeudis de 20h30 à 21h30 au Centre Sportif d'Oreye.

RENSEIGNEMENTS : Bertrand GONDRIY (0474/635.671)

centre.sportif.oreye@gmail.com

Karaté

Journée de championnat

Un championnat de karaté s'est tenu au Centre Sportif et a vu s'affronter toutes catégories de karatékas, des plus jeunes au plus expérimentés.



**CENTRE
SPORTIF**

Stages d'été

Les prochains stages organisés au Centre Sportif d'Oreye auront lieu en été :

- Du 7 au 11 juillet
- Du 14 au 18 juillet
- Du 18 au 22 août

Les inscriptions se feront par internet, via le site du Centre Sportif : www.centresportiforeye.be (rubrique "Nos stages"). Restez à l'affût !

Classements

Nos clubs ont du talent

NET VOLLEY (INTRÉPIDES)

D1 9^e | D2 7^e | D3X 9^e | D3Y 4^e | D4X 7^e et 8^e
D1 DAMES 1^{ères} | D2 DAMES 4^e

MINI-FOOT

D1 Nationale 7^e (MF Oreye) | D1B 4^e (MF Charlize Oreye) | D4A 3^e (E.S.C. Oreye) | P2 8^e (Fantasy Oreye) | P3A 1^{er} (MF Oreye) | P3D 8^{ème} (MF Oreye) | P3F 2^e (MF Oreye) | P4B 5^e (Real Oreye) 12^e (MF Oreye)

FOOTBALL (ROYAL OREYE UNION)

P3B 14^e | Réserve provinc. B 3^e

KIN-BALL (KBCO)

U14 8^e | U16 6^e | Mixtes 6^e | Dames D2 9^e
| Hommes D1 7^e | Hommes D4 5^e

PÉTANQUE +50 ANS

D4 9^e | D9 10^e

VOLLEY LOISIRS C (VBL OREYE)

3^{ème} place



Travaux de rénovation et d'aménagement de la rue de la Cité

Un important chantier de voirie sera entrepris dans la **rue de la Cité**. Ces travaux, qui s'étaleront sur plusieurs mois, se dérouleront en deux phases distinctes afin de minimiser l'impact sur la circulation et d'assurer la sécurité des riverains et des usagers.

Les riverains directement impactés par les travaux recevront des informations détaillées dans leurs boîtes aux lettres.

Phase 1 : Rénovation et agrandissement du trottoir

La première phase des travaux concernera la **rénovation et l'agrandissement du trottoir** du côté des habitations paires, depuis l'entrée de la rue (carrefour avec la rue de Horpmael) jusqu'à hauteur du numéro 15. L'objectif est d'**améliorer la mobilité des piétons** dans la rue.

PÉRIODE : Fin avril à fin juin/début juillet.

Phase 2 : Réaménagement de la voirie et des accès à l'école et au hall omnisport

La seconde phase des travaux se concentrera sur les **entrées du hall omnisport et de l'école communale**. Le projet prévoit un **réaménagement complet de la voirie** avec plusieurs améliorations :

- La création d'un dépose-minute sécurisé pour fluidifier la circulation et améliorer la sécurité aux abords de l'école.
- Une végétalisation de la zone pour rendre l'espace plus agréable et favoriser la biodiversité.
- L'installation de bancs et de porte-vélos sécurisés pour encourager les mobilités douces.
- L'ajout de poubelles afin de garantir un environnement propre et accueillant.

PÉRIODE : Début août à fin septembre.



Stationnement pendant les travaux

Il sera strictement interdit de se stationner ou de s'arrêter sur la voirie mise en double sens. Des parkings temporaires sont prévus pour les parents d'enfants scolarisés à l'école ainsi que pour le personnel de l'école et du hall omnisport :

Parents des élèves de primaire : Stationnement de courte durée sur le parking du cercle Ste-Marie (lieu de réunion des Guides orétois), uniquement le temps d'accompagner les enfants. Dépose-minute possible au niveau du sens giratoire situé devant l'entrée de l'école.

Parents des élèves de maternelle : Stationnement de courte durée sur le parking visiteurs du club de football, uniquement le temps d'accompagner les enfants.

Professeurs, personnel de l'école et du hall omnisport : Stationnement derrière les vestiaires du club de football.

Il est recommandé de se déplacer à pied ou à vélo si possible.

Accès à l'école

Les **maternelles** pourront accéder à leurs classes *via l'escalier reliant le parking visiteur du foot et l'école*.

Les **primaires** pourront accéder à leurs classes *via l'entrée principale de l'école*, à pied depuis la rue de la Cité ou le dépose-minute.

Impact sur la circulation

Pendant toute la durée du chantier, des mesures temporaires modifiant la circulation seront d'application :

DURANT LA PHASE 1 :

La zone de chantier sera interdite à toute circulation.

Le sens interdit empêchant l'entrée dans la rue de la Cité via la Chaussée romaine sera temporairement neutralisé, permettant l'entrée dans la rue. De la Chaussée romaine à la zone de chantier, la circulation se fera à double sens.

Un sens giratoire installé au niveau de l'entrée de l'école permettra de faire demi-tour en toute sécurité.

Une obligation de tourner à gauche dans la rue de Saint-Trond sera instaurée pour les conducteurs venant de la rue de la Westrée (en venant de la Chaussée romaine).

Une interdiction de tourner à gauche (exceptés riverains) sera instaurée pour tous les conducteurs venant de la rue de la Westée (venant de la Grand'Route) et de la rue du Tilleul.

DURANT LA PHASE 2 :

La zone de chantier sera interdite à toute circulation.

Un avertissement de voie sans issue sera placé à l'entrée de la rue de la Cité.

Une interdiction de tourner à gauche sera appliquée aux véhicules de plus de 3,5 tonnes depuis la rue de la Westrée (en venant de la Grand'Route).

Ces mesures visent à assurer la sécurité des riverains et des usagers tout en garantissant la bonne progression des travaux.

Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension durant cette période.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'administration communale.





Nos travaux de l'hiver

(liste et photos non exhaustives)

Un nouvel abri à la plaine de jeux

À proximité des terrains de pétanque



Nouveaux columbariums

Au cimetière d'Oreye



Installation de nouveaux filets dans les cages

Terrain de l'agora

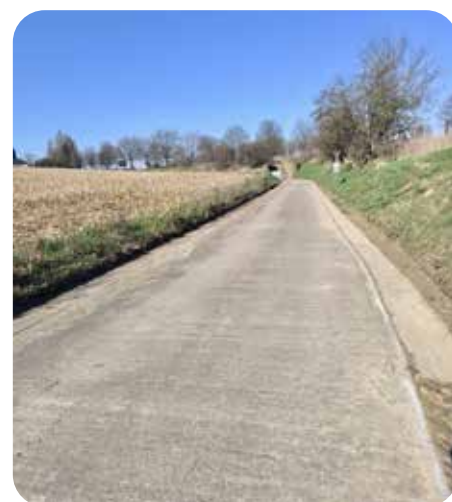
Installation d'une nouvelle table de pique-nique et rénovation du petit pont

À Bergilers



← Élagage d'arbres et entretien des haies

Entretien des voiries



Installation de l'élévateur PMR
Oreye Médical

Nouvelle vaisselle
Salle des fêtes de Grandville



Travaux de préparation du sol en vue de faire pousser de l'herbe
Église d'Oreye (rue des Combattants)





Des castors actifs à Otrange

Le castor est un animal controversé, à la fois fascinant et décrié.

Il est un des seuls animaux à aménager son milieu de façon à ce que celui-ci réponde à ses besoins. Toutefois, cette capacité ne suscite pas que l'admiration. En effet, en Wallonie, compte tenu du fort taux d'occupation de l'espace par les activités humaines et du nombre de castors relativement élevé, les difficultés de cohabitation ne sont pas rares.

En dépit des problèmes qu'il peut poser, le castor a sa place et son rôle au sein des écosystèmes aquatiques et rivulaires, comme le confirme la décision de l'Union européenne de reprendre le castor parmi les espèces strictement protégées.

Il est donc important de veiller à la fois à assurer la pérennité de l'espèce sur notre territoire et à entendre les difficultés de cohabitation rencontrées localement par des citoyens.

L'amélioration de la cohabitation avec l'espèce constitue l'option la plus susceptible de rencontrer ce double objectif de façon pérenne, c'est pourquoi il est important de rechercher des moyens qui permettent d'y parvenir. Selon les cas, il est envisageable tantôt de protéger les arbres de la dent du castor, tantôt de clôturer un site pour en empêcher l'accès, de placer



une protection sur une berge ou des grillages qui empêchent l'obstruction d'un pertuis ou encore de mettre en place un dispositif pour réguler le niveau d'eau.

Ces différents moyens sont présentés dans le présent guide. Ils sont issus de la littérature et des pratiques testées dans d'autres pays. Peu d'expériences ont jusqu'à présent été menées en Wallonie. Aussi, ce guide se veut pratique et évolutif et le développement progressif d'une expérience wallonne au départ des exemples repris dans ce guide permettra en principe d'affiner les techniques proposées.

La mise en œuvre efficace des moyens suggérés dépend généralement de différents acteurs, aussi, il est indispensable que chacun de ceux-ci collabore dans un objectif

de résolution des problèmes, à court, mais aussi à moyen et à long terme.

Espérons que les quelques conseils et lignes directrices prodigués dans ce guide permettront de mettre en place les bases d'une cohabitation harmonieuse homme-castor.

Source : Région Wallonne

Nidification des oiseaux (de mars à août)

Pourquoi ne pas déranger la faune en cette période ?

Atteinte aux couvées

La réalisation de tailles d'arbres et de haies lors de la période de reproduction nuit gravement aux couvées en détruisant leur support ou en délogant les parents, effrayés par le bruit.

Utilité de la végétation

Les arbres et haies procurent aux oiseaux des sites de nidification, des abris pour passer la nuit, des postes de chant, etc. Ils sont aussi très importants pour leur alimentation, les oiseaux y trouvant des graines, fruits et insectes.

Menace sur les espèces

De nombreuses espèces, dont certaines menacées d'extinction,

souffrent directement de ces pratiques.

Perturbation de la faune sauvage

Même si la nichée n'est pas directement atteinte, la végétation autour de celle-ci est impactée et perturbe ainsi la faune sauvage. Les nichées seront plus exposées aux prédateurs.

Saturation des centres de soins pour la faune sauvage

Les centres de révalidation, déjà débordés le reste de l'année, sont à cette période à saturation.



Commission P.L.U.I.E.S orétoise - Séance d'information

Prévention et Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés (P.L.U.I.E.S)

La Commune d'Oreye organise une séance d'information sur les inondations, afin d'aborder cette problématique qui concerne un bon nombre d'entre nous. Cette rencontre sera l'occasion de :

- Découvrir les **moyens de protection individuels** et les **différentes primes**
- Comprendre **l'historique et l'évolution** des inondations sur notre territoire
- Faire le point sur les **actions en cours et à venir**

RDV le **lundi 28 avril 2025 à 20h00** à la maison communale (rue de la Westrée, 9).

À l'issue de cette séance, les participants auront la possibilité de s'inscrire à la commission P.L.U.I.E.S, un groupe de travail dédié à la gestion et à la prévention des inondations.

Inscription souhaitée auprès de Mme Ophélie BAIRIN par email à ophelie.bairin@oreye.be.

COMMISSION
P.L.U.I.E.S



Lutte contre les frelons européens et les frelons asiatiques

Prévention et distribution de piège

En 2016, un premier nid de frelons asiatiques a été découvert en Wallonie dans la région de Tournai. Depuis, sa progression n'a cessé de croître. Cet insecte menace directement les abeilles auxquelles il fait une chasse sans merci. C'est pourquoi il est considéré comme une espèce invasive et fait l'objet d'un suivi particulier par l'administration régionale. Le frelon asiatique a l'aspect d'une grande guêpe très foncée. Il est un peu plus petit que le frelon européen.

Afin de lutter contre ce fléau et protéger nos abeilles, l'administration communale fera prochainement une mise à disposition gratuite de pièges à frelons.

Toutes les modalités pratiques seront détaillées dans le prochain Inf'Oreye.



Wallonie en Fleurs - Pré-inscription

Edition 2025

Vous souvenez-vous ? En 2022, la commune d'Oreye a été labellisée "1 fleur" suite à sa participation au concours "Wallonie en Fleurs".

Pour conserver ce label, voire augmenter le nombre de "fleurs", la commune participe à nouveau au concours en 2025.

En plus d'embellir notre belle commune, c'est aussi l'occasion de donner un coup de pouce à la biodiversité locale.



Wallonie en fleurs



PARTENAIRES

Les Journées Wallonnes de l'Eau 2025

Une information du Contrat Rivière Meuse Aval

Un événement printanier incontournable

Les Journées Wallonnes de l'Eau (JWE) sont un rendez-vous majeur du printemps, directement inspiré par la Journée mondiale de l'Eau du 22 mars, instaurée par les Nations Unies en 1993 pour souligner l'importance vitale de l'eau douce. Créées pour prolonger cet élan de sensibilisation, les JWE mettent en lumière les enjeux liés à la préservation de cette ressource essentielle. En 2025, elles se tiendront du 14 au 30 mars, avec près de 300 activités organisées par les quatorze contrats de rivière et leurs partenaires à travers toute la Wallonie.

Un programme varié pour découvrir et préserver l'eau

Au programme : balades à pied ou à vélo, visites de sites exceptionnels, ateliers, conférences, expositions, et Opérations Rivière Propre. Ces activités permettront à chacun de découvrir ou redécouvrir les rivières, leur biodiversité et l'importance de les préserver.

Retrouvez le programme complet en ligne

Vous trouverez le programme complet sur le site internet : www.journeeswallonnesdeleau.be où une carte interactive vous permettra de choisir vos activités à travers toute la Wallonie.

Vous pouvez également retrouver spécifiquement l'agenda des JWE 2025 sur le bassin de la Meuse Aval sur la page Facebook du CRMA : www.facebook.com/CRMA.asbl/events



du 14 mars au 30 mars 2025



Une belle occasion de célébrer l'eau

Que vous soyez passionné par les activités sportives, artistiques, ludiques, historiques ou éducatives, les Journées Wallonnes de l'Eau sont l'occasion de célébrer l'eau à votre manière !



Un Contrat Rivière ? Qu'est-ce que c'est en fait ?

Les cours d'eau font partie du patrimoine de la Wallonie. Ruisseaux, rivières, lacs, sont autant de trésors à préserver. Ils sont le lieu de vie d'une importante biodiversité.

Les 14 Contrats de rivière de Wallonie ont pour objectif d'organiser la concertation entre les acteurs de l'eau en Wallonie : communes, provinces, service public de Wallonie, mais aussi les acteurs locaux comme les pêcheurs, agriculteurs, associations locales, entreprises, etc.

Pour ce faire, les équipes des Contrats de rivière dressent un inventaire des atteintes à la qualité des cours d'eau (pollutions, déchets, érosions, entraves, rejets d'eaux usées, plantes invasives...) et élaborent un programme d'actions concerté avec leurs partenaires afin d'y remédier.



EN 2025

UNE ANNÉE PONCTUÉE D'HUMOUR



En 2025, la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse innove une fois de plus avec une collaboration originale et décalée avec la WEF – La Wallonie en Folie !

Le concept ? Mettre en valeur nos communes partenaires à travers des jeux de mots amusants qui intègrent leur nom, sans jamais le modifier. Une façon unique et divertissante de (re)découvrir les trésors de notre territoire, qu'ils soient patrimoniaux, naturels ou culturels.

Découvrez ces jeux de mots au fil de l'année sur notre page Facebook mais aussi dans notre magazine 2025 qui sortira en avril prochain.

EN MAI

LES SORTIES « VÉLEXPLOREURS »

Partez en balades avec votre vélo électrique pour découvrir les facettes cachées des Terres-de-Meuse. Chaque balade est guidée.

Les sorties sont organisées en collaboration avec des opérateurs touristiques et/ou des producteurs locaux.

18/05 : Cœur de Hesbaye avec GAL jesuishesbignon au Château de Waleffe

25/05 : Fête du Vélo avec le RSI Hesbaye à Waremmme

Pour connaître l'agenda complet des sorties, rendez-vous sur www.terres-de-meuse.be

SORTIE EN MAI PROCHAIN

3 VILLES, 3 JEUX, 1 ENQUÊTE À RÉSOUDRE

Rejoignez-nous pour un jeu palpitant qui mettra à l'épreuve votre curiosité et votre logique. Des énigmes à résoudre et des missions à accomplir, tout cela pour dénouer un fameux mystère qui plane en Terres-de-Meuse. Chaque décision compte, chaque étape est précieuse. Plongez dans cette aventure épique mêlant enquête et réalité augmentée pour une expérience immersive inédite !



SORTIE EN MAI 2025

Vous ne voulez rater aucune info ? Abonnez-vous à la page Facebook : **Maison du Tourisme Terres-de-Meuse**

DE MAI À FIN SEPTEMBRE

UN SAC RANDO & GOURMAND À LA FOIS

Envie d'évasion sur l'une des nombreuses promenades balisées du territoire ? Ne passez pas à côté du sac Bon ap' ! Celui-ci comprend : une carte IGN au choix, 5 fiches-balades avec carte et descriptions mais aussi de quoi faire une petite pause gourmande avec un grand paquet de chips, une bière et un jus, le tout issu du terroir évidemment et pour la modique somme de 10€ (sac à dos isotherme inclus).

Disponible de mai à septembre à la Maison du Tourisme et chez certains partenaires : Syndicat d'Initiative "Entre Eaux & Châteaux" (Modave), Office du Tourisme de Hannut, Château féodal de Moha (Wanze), Village du Saule (Braives), Moulin de Ferrières (Héron).



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Les bienfaits des étirements au quotidien

Une habitude essentielle

Améliorer sa souplesse, corriger sa posture, favoriser le bien-être mental... Les étirements sont souvent négligés, alors qu'ils jouent un rôle clé dans notre équilibre physique et mental.

Trop souvent associés à la récupération après le sport, ils sont pourtant bénéfiques pour tout le monde, surtout dans un mode de vie sédentaire. En les intégrant au quotidien, ils aident à prévenir les douleurs musculaires et articulaires, tout en réduisant le stress. Selon plusieurs études, les étirements réguliers favorisent une meilleure mobilité et limitent les tensions accumulées au fil du temps.



Pourquoi s'étirer régulièrement ?

Un corps plus souple est un corps plus résistant. Les étirements améliorent l'amplitude des mouvements, préviennent la raideur articulaire et contribuent à limiter les douleurs liées à l'inactivité ou aux gestes répétitifs. Des spécialistes recommandent notamment de s'étirer quelques minutes par jour pour maintenir une bonne posture et préserver la flexibilité musculaire, particulièrement avec l'âge.

S'étirer matin et soir : un rituel bénéfique

Prendre quelques minutes le matin et le soir peut faire une vraie différence. Après une nuit de sommeil, cela permet de réveiller doucement le corps et d'activer la circulation sanguine. En fin de journée, s'étirer favorise la détente et peut même améliorer la qualité du sommeil. Certaines techniques, combinées à une respiration profonde, aident à relâcher les tensions accumulées et à prévenir les douleurs chroniques.

Travailler assis ? Bougez !

Passer des heures devant un écran sans bouger a des effets néfastes sur le dos et la nuque. Il est recommandé de s'étirer régulièrement, même brièvement, pour éviter les tensions musculaires et les douleurs dorsales. De simples exercices comme les rotations de la nuque, les roulements d'épaules ou les étirements du dos peuvent soulager efficacement ces tensions. De plus, changer régulièrement de position ou faire quelques pas toutes les 20 minutes aide à maintenir une meilleure posture.

Lien entre corps et esprit : une détente globale

S'étirer, c'est aussi prendre soin de son mental. En favorisant la relaxation musculaire et la respiration profonde, les étirements participent à la gestion du stress et à la réduction de l'anxiété. Certaines pratiques, comme le yoga, combinent mouvements lents et respiration contrôlée pour renforcer cet effet apaisant. Intégrer ces gestes simples à son quotidien, c'est investir dans son bien-être général.



En écoutant votre corps et en adoptant cette routine, vous pouvez prévenir les douleurs et améliorer votre qualité de vie. Pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui ?

Muffins au miel (12 pers.)

Ustensiles

2 saladiers, cul-de-poule, fouet, moule à muffins 12 pièces

Ingrédients pour le crumble

- 90 g. de flocons d'avoine
- 1 c. à soupe de farine T55
- 75g. de sucre muscovado
- 1/2 c. à café de cardamome moulue
- 45 g. de beurre doux froid, taillé en dés
- 1 c. à soupe de miel

Ingrédients pour la pâte à muffin

- 360 g. de farine T55
- 1 c. à soupe de levure chimique
- 1/2 c. à café de sel
- 50 g. de sucre
- 55 g. de beurre doux, fondu et refroidi
- 250 ml de lait d'avoine
- 1 oeuf
- 225 g. de miel
- 1 c. à café d'extrait de vanille
- Vaporisateur d'huile de cuisson

Recette

1. Préchauffez le four à 190 °C. Dans un saladier, mélangez tous les ingrédients pour le crumble. Couvrez le récipient de film alimentaire, et réservez au frigo.
2. Dans un autre saladier, combinez la farine, la levure, le sel et le sucre. Dans un cul-de-poule, fouettez le beurre, le lait d'avoine, l'oeuf, le miel et la vanille.
3. Versez en deux fois la mixture à base de farine dans l'appareil au miel. Mélangez jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Huilez un moule à muffins à l'aide d'un vaporisateur. Répartissez équitablement la pâte dans les alvéoles du moule de façon à les remplir aux trois quarts. Déposez sur chaque muffin une poignée de crumble. Enfourez pour 18 à 20 minutes, jusqu'à ce que les muffins soient bien dorés.



Convient aux végétariens

LE GRAND LIVRE

Naissances

Xiyuan	20/12/2024
Coline	03/01/2025
Christophe	09/01/2025
Lyana	10/01/2025
Thiago	20/01/2025
Lucy	14/02/2025
Claire	19/02/2025



Ce trimestre, nous n'avons pas de mariages ou de jubilaires à vous annoncer. RDV en juin pour de nouvelles annonces !

Décès

Jeanine BOWÉ	19/12/2024
Jean Luc LECOMTE	20/12/2024
Joëlle LEMESTRÉ	29/12/2024
José FRESON	14/01/2025
Wilhelmina LAQUAY	16/01/2025
Eddy THEUNISSEN	30/01/2025
Germaine BERNARD	30/01/2025
Gustaaf ROBIJNS	01/02/2025
Eléna JACOBS	18/02/2025

X